

B
une fille

le six du mois de septembre de l'an mil
sept cent soixante dix sept a été endoyé par
le sieur Louis valentin montron chirurgien dans
cette paroisse accusé du grand peril de mort
et le meme jour, ont été suppliez les ceremonies
de bapteme par moy curé sousigné, les parrains
et marrains ont été hubert joseph dueroq jeune
de cette paroisse, et marie joseph dueroq sa soeur
jeune fille aussi a marier de cette paroisse qui
ont tous deux signé cette avec moy le jour
mois et an que dessus comme aussi Louis
valentin montron qui a endoyé le dit enfant
ay tous declarés savoir écrire de ce interpellés
le dit enfant a été nommé marie joseph fille
legitime de pierre nicolas leblon et de jacqueline
laferrere

qui ont declarés savoir écrire de ce interpellés
Louis valentin montron
hubert joseph dueroq
marie joseph dueroq
Abb. Kindt curé de vicennes

B.1777.9.6

le six du mois de septembre de l'an mil
sept cent soizante dix sept a été endoyez par
le sieur louis valentin montron chirurgien dans
cette paroisse a cause du grand peril de mort
et le meme jour , ont etés suppliez les ceremonie
de bapteme par moy curé soussigné , les parains
et maraine ont été hubert joseph ducrocq jeune
de cette paroisse , et marie joseph ducrocq sa soeur
jeune fille aussi a marier de cette paroisse qui
ont tous deux signé cet avec moy le jour
mois et an que dessus comme aussi louis
valentin montron qui a endoyé le dit enfant
ay tous declarés scavoir ecrire de ce interpellés
le dit enfant a été nommé marie joseph fille
legitime de pierre nicolas leblon et de jacqueline
lefevre
qui ont declarés scavoir ecrire de ce interpellés
louis valentin motheron
hubert joseph ducrocq
marie josephe ducrocq
A.f.b.Kindt curé de vvizernes